



PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION D'INITIATIVES DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES PAR LES CHERCHEURS/LES CHERCHEURES DE DIALOG

DESCRIPTION ET MODALITÉS DU PROGRAMME

Nature du financement

Dans le cadre du financement obtenu du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Programme des Réseaux stratégiques de connaissances), **DIALOG met à la disposition des chercheurs/des chercheuses signataires de la subvention des budgets destinés à la tenue d'activités collectives et à la réalisation de produits de mobilisation des connaissances résultant de la rencontre des membres de DIALOG (chercheurs, étudiants; partenaires autochtones), de leurs échanges et de leurs collaborations.**

Portée du financement

DIALOG finance jusqu'à 7 500\$/an des activités et produits de mobilisation des connaissances. L'octroi des montants globaux annuels offerts par **DIALOG** est tributaire du nombre de demandes déposées auprès du Bureau de direction. Les candidats/les candidates doivent faire état, s'il y a lieu, des autres sources de financement obtenues pour le projet. En tout temps l'embauche d'étudiants/d'étudiantes des divers cycles d'étude (à titre de boursiers ou de stagiaires) doit être privilégiée.

Les dépenses admissibles

Le budget proposé par **DIALOG** dans le cadre du présent programme provient du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Toute dépense est donc assujettie aux règlements en vigueur au CRSH. Les sommes qui feront l'objet d'un transfert interuniversitaire donneront lieu, chaque année (31 mars), à la préparation d'un rapport financier tel que requis par l'organisme subventionnaire. Ces rapports devront être expédiés à l'Institut national de la recherche scientifique - Centre Urbanisation Culture Société par l'université d'appartenance des chercheurs. À défaut de produire un tel rapport, le remboursement des sommes sera demandé à l'université concernée et aucun autre montant ne pourra être transféré à cette université. **Conformément aux directives du CRSH, les budgets peuvent couvrir, exclusivement, les dépenses des chercheurs/des chercheuses signataires de la subvention, de leurs étudiants/étudiantes et des partenaires autochtones.**

Durée du financement

Les financements sont annuels. Ils peuvent être renouvelés deux fois (pour diverses phases d'un même projet par exemple) en autant que des résultats concrets et probants aient été produits chaque année et que les retombées pour **DIALOG** soient tangibles. Ils peuvent aussi être cumulés dans le cas d'initiatives collectives et interactives mettant en présence plusieurs chercheurs, étudiants et partenaires du réseau.

Les exigences rattachées à l'obtention d'un financement de DIALOG

- Le responsable du projet doit être un chercheur/une chercheuse signataire de la subvention du CRSH. Plusieurs chercheurs/chercheuses peuvent assumer la responsabilité conjointe d'un projet. Les collaborateurs/les collaboratrices peuvent être des chercheurs/des chercheuses signataires, des chercheurs/des chercheuses associés, des représentants/des représentantes des communautés ou instances autochtones, des étudiants/des étudiantes.
- Les projets qui réunissent plusieurs chercheurs/chercheuses réguliers de **DIALOG** (chercheurs/chercheuses; étudiants/étudiantes, partenaires autochtones) seront privilégiés.
- Le rôle et la contribution de **DIALOG** doivent être clairement identifiés au moment de l'activité (affiche, programme, dépliant, brochure, appel de textes) comme lors de la publication d'un nouveau produit collectif.
- **Chacune des activités organisées, chacun des produits envisagés, doit conduire à la production d'un compte-rendu détaillé (3 500 à 4 000 mots) destiné à être publié dans le Bulletin DIALOG et sur le site web.**
- **Dans le cas d'un événement (colloque, atelier, séminaire, symposium), tous les textes des conférences (2500 – 3000 mots) prononcées par des membres de DIALOG (chercheurs, étudiants, partenaires autochtones) doivent être remis à DIALOG dans un délai de trois mois après l'événement.**

- Dans le cas d'un projet qui se déroule sur plusieurs années, la production d'un rapport ou compte rendu annuel est aussi obligatoire.
- La production d'un rapport financier annuel est obligatoire par l'établissement universitaire auquel est affilié le chercheur/la chercheuse responsable.
- Un résumé du projet accompagné de la liste du (des) responsable (s) et des collaborateurs/des collaboratrices sera disponible sur le site internet de **DIALOG** et sera présenté dans le rapport annuel du réseau.

Exemples d'activités pouvant être financées

- L'organisation d'ateliers thématiques et interdisciplinaires, de journées d'étude ou d'une série de séminaires réunissant des chercheurs/des chercheuses du réseau, des partenaires autochtones, des étudiants/des étudiantes et des collaborateurs/des collaboratrices de l'extérieur le cas échéant. Chacune de ces activités doit faire l'objet d'un compte rendu et d'un rapport qui sera rendu public sur le site de **DIALOG**. La tenue de ces activités dans une communauté ou un milieu autochtone est encouragée.
- La tenue de colloques organisés conjointement par des équipes de chercheurs et d'étudiants en étroite collaboration avec des partenaires autochtones. Ces colloques doivent donner lieu par la suite à la production d'un ouvrage (actes de colloque, numéro de la revue électronique de **DIALOG**, recueil de textes, vidéo, etc).
- L'organisation de sessions (colloques ou symposiums) dans le cadre de grands congrès internationaux. Ces sessions doivent réunir plusieurs membres du réseau (chercheurs/chercheuses; étudiants/étudiantes, partenaires autochtones). Ils doivent donner lieu par la suite à la production d'un ouvrage (actes de colloque, numéro de la revue électronique de **DIALOG**, recueil de textes).
- La mise sur pied et le fonctionnement de nouvelles équipes de recherche interdisciplinaires qui réunissent plusieurs chercheurs/chercheuses du réseau et des partenaires autochtones et qui mènent à la préparation de demandes de subvention conjointes. La tenue de ce type d'activités dans une communauté ou un milieu autochtone est encouragée.
- La mise sur pied d'activités d'échange, de journées de formation ou d'autres types d'activités permettant de répondre à des besoins de recherche ou d'information de la part des partenaires autochtones de **DIALOG**, des communautés et autres instances autochtones. Chacune de ces activités doit faire l'objet d'un compte rendu et d'un rapport qui sera rendu public sur le site de **DIALOG**. La tenue de ces activités dans une communauté ou un milieu autochtone est encouragée.

Exemples de produits pouvant être financés

- La production et la publication d'ouvrages collectifs qui mettent en valeur les résultats de recherches collaboratives et interactives avec les Autochtones menées par les chercheurs/les chercheuses de **DIALOG**; les travaux réalisés par des collègues de l'extérieur peuvent s'ajouter.
- La production et la publication d'ouvrages collectifs par des chercheurs/des chercheuses de **DIALOG** mettant l'accent sur les approches, les méthodes et les pratiques de la recherche collaborative et interactive avec les Autochtones; les travaux réalisés par des collègues de l'extérieur peuvent s'ajouter.
- La préparation d'ouvrages mettant en valeur des initiatives de co-production des connaissances réunissant des chercheurs/des chercheuses et des partenaires autochtones.
- La production de DVD ou de vidéo présentant des résultats de recherche selon des formules novatrices et destinés principalement à divers publics autochtones.
- La préparation de guides méthodologiques et de cahiers pédagogiques destinés principalement à des publics autochtones.
- La rédaction de brochures, textes, bilans ou autres ouvrages présentant des résultats de recherche et destinés à divers publics autochtones.
- La production d'études de cas thématiques, interdisciplinaires et contextualisées qui présentent un bilan de la recherche et des politiques dans un domaine relatif aux peuples autochtones.
- La production d'outils de recherche qui présentent une analyse des politiques et programmes destinés à la population autochtone.

Activités et produits qui ne peuvent être financés

- La création de nouveaux réseaux indépendants. La subvention du CRSH est destinée au maintien, à la consolidation et au rayonnement du réseau **DIALOG**.
- La collecte de nouvelles données de recherche ou d'enquêtes de même que leur analyse.
- La réalisation d'études d'impacts, d'études de marché ou d'études de besoins.
- La réalisation de sondages.
- La rédaction de rapports de recherche qui mettent en évidence les travaux d'un chercheur individuel. Les frais relatifs à ces activités sont couverts par les subventions de recherche des chercheurs/des chercheuses.
- La rédaction d'articles scientifiques ou d'ouvrages individuels. Les frais relatifs à ces activités sont couverts par les subventions de recherche des chercheurs/des chercheuses.
- La présentation individuelle de conférences ou la participation à des colloques scientifiques à titre individuel. Les frais relatifs à ces activités sont couverts par les subventions de recherche des chercheurs/des chercheuses.
- Les séjours des chercheurs québécois et canadiens à l'extérieur du Canada dans le cadre de congé de ressourcement ou de congé sabbatique.

Échéance et présentation du dossier

Quatre fois par année aux dates suivantes : 31 mars; 30 juin; 30 septembre; 31 décembre. Les dossiers doivent être présentés sur le formulaire prévu à cet effet (ci-joint) et expédié par courriel (reseadialog@ucs.inrs.ca) ou par la poste : Réseau DIALOG, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société, 385, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2X 1E3.

Évaluation et critères d'évaluation

L'évaluation de la demande est faite par un comité formé de trois personnes (chercheurs et représentants d'instances autochtones) rattachées au Bureau de direction de **DIALOG**. La directrice de **DIALOG** ne participe pas à l'évaluation des demandes. Un rapport d'évaluation est remis aux candidats/aux candidates. Les critères suivants sont considérés :

- intérêt et portée de l'activité ou du produit proposés selon la programmation et la mission de **DIALOG**
- participation des chercheurs réguliers de **DIALOG** et des partenaires autochtones
- opportunités offertes aux étudiants/aux étudiantes
- retombées pour les membres du réseau (considérés globalement)
- retombées pour **DIALOG**
- pertinence en regard des connaissances relatives aux peuples autochtones
- pertinence interdisciplinaire
- contribution à la mobilisation des connaissances, à leur diffusion et leur transfert
- démarches pour l'obtention de sources de financement complémentaires

Annnonce des résultats

Les candidates/les candidats recevront une réponse à leur demande de **quatre à six semaines** après le dépôt du dossier.

Modalités de versement

La somme octroyée est transférée par l'administration de l'INRS vers les autres administrations universitaires en vertu des ententes interuniversitaires existantes et des exigences de l'organisme subventionnaire.



**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION D'INITIATIVES DE MOBILISATION DES
CONNAISSANCES PAR LES CHERCHEURS/LES CHERCHEURES DE DIALOG**

Formulaire pour le dépôt d'un projet

1. COORDONNÉES

1.1 Nom du (des) responsable (s) :

Nom :

Université d'affiliation :

Adresse courriel :

Signature :

Nom :

Université d'affiliation :

Adresse courriel :

Signature :

Nom :

Université d'affiliation :

Adresse courriel :

Signature :

Nom :

Université d'affiliation :

Adresse courriel :

Signature :

1.2 Date de la demande

1.3 Lieu

1.4 Montant demandé (\$)



2. L'INITIATIVE PROPOSÉE (ACTIVITÉ OU PROJET PROPOSÉ)

2.1 Décrire l'initiative, sa portée, ses objectifs de même que les résultats escomptés

2.2 Identifier les chercheurs/les chercheuses et les partenaires autochtones de **DIALOG**; identifier les collaborateurs/les collaboratrices extérieurs au réseau

2.3 Quelles seront les retombées du projet pour **DIALOG**?

2.4 Quelles seront les retombées pour les communautés et instances autochtones?

2.5 Quelles seront les retombées pour les étudiants/les étudiantes?

3. LE BUDGET

3.1 Quel est le budget total de l'activité et le détail par poste budgétaire : frais de transport; frais de séjour, salaires ou bourses pour les étudiants/les étudiants; salaires de personnel professionnel; équipement et matériel, autres dépenses le cas échéant?

3.2 Identifier les sources de financement complémentaires s'il y a lieu

3.3 Quelles dépenses spécifiques seront couvertes par le financement obtenu de **DIALOG**?